

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 5 JUIN 2017**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, 5 juin 2017, à 13 h 30, à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur André Lamy (siège n° 1), monsieur Jean-Pierre Gélinas (siège n° 2), monsieur Charles Fréchette (siège n° 3), madame Françoise Hogue Plante (siège n° 4) et monsieur Gilles A. Lessard (siège n° 5), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de monsieur Yvon Deshaies, maire.

Était absente :                   Mme Murielle Bergeron Milette (siège n° 6)  
(absence motivée)

Était aussi présente :       M<sup>me</sup> Maude-Andrée Pelletier, greffière

---

La greffière a fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 2 juin 2017, vers 9 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 5 juin 2017 à 13 h 30, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

### Moment de réflexion

### **Points à traiter lors de la séance extraordinaire:**

- 1°     Approbation de l'ordre du jour; (2017-188)
- 2°     Autorisation de stationnement sur rue – Festival Salut Poirier
- 3°     Présentation d'une demande de subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) sous-volet 2.5 Municipalité amie des aînés (MADA)

Période de questions – (règlements n<sup>os</sup> 2 et 59)

Clôture de la séance à \_\_\_\_\_

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville  
Ce 2<sup>e</sup> jour du mois de juin 2017

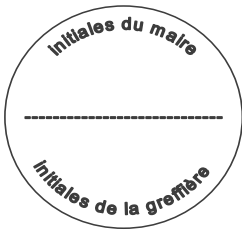
---

Maude-Andrée Pelletier  
Greffière

## **SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en main propre le 2 juin 2017
André Lamy	par courriel le 2 juin 2017
Jean-Pierre Gélinas	par courriel le 2 juin 2017
Charles Fréchette	par courriel le 2 juin 2017



Françoise Hogue Plante  
Gilles A. Lessard  
Murielle Bergeron Milette

par courriel le 2 juin 2017  
par courriel le 2 juin 2017  
par courriel le 2 juin 2017

---

**2017-188**

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ LAMY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 5 juin 2017 tel que présenté.

---

**2017-189**

**AUTORISATION DE STATIONNEMENT SUR RUE –  
FESTIVAL SALUT POIRIER**

CONSIDÉRANT que Monsieur Poirier tiendra la 10<sup>ème</sup> édition de son Festival Rétro & Country « Salut Poirier! » à Louiseville, du lundi 5 juin 2017 au dimanche 11 juin 2017;

CONSIDÉRANT qu'un protocole d'entente sera signé entre monsieur Pierre Poirier et la Ville de Louiseville;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de cette entente, la Ville de Louiseville a autorisé le stationnement des véhicules récréatifs sur certains chemins publics de son territoire;

CONSIDÉRANT que monsieur Poirier demande que des espaces supplémentaires de stationnement sur rues soient autorisés;

CONSIDÉRANT que le directeur du Service incendie de la Ville de Louiseville a mentionné que le fait d'autoriser ces espaces de stationnement supplémentaires ne nuisaient pas aux interventions que ledit Service incendie pourrait avoir à effectuer;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE le stationnement de véhicules récréatifs soit permis du côté nord et du côté sud de la rue Thisdel entre le centre communautaire et la rue Cloutier, et ce, en sus des espaces déjà permis antérieurement;

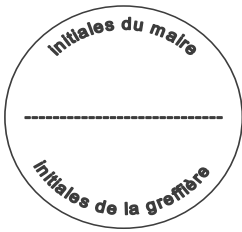
QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec.

---

**2017-190**

**PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)  
SOUS-VOLET 2.5 MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec via le Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, a mis sur pied le programme d'aide financière « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 2.5 Municipalité amie des aînés (MADA) » lequel permet aux municipalités de réaliser des travaux de construction d'infrastructures utilisées par la aînés afin d'améliorer la qualité de



vie des aînés et, par le fait même, de favoriser le vieillissement actif au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville désire présenter des demandes d'aides financières en vertu de ce programme pour la réalisation d'une construction abritant un boulodrome;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les critères d'admissibilités dudit programme;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du PIQM, la Ville de Louiseville doit s'engager à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continus du projet;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GILLES A. LESSRD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal autorise la présentation de demandes d'aides financières dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) sous-volet 2.5 Municipalité amie des aînés (MADA) pour la réalisation d'une construction abritant un boulodrome et mandate monsieur René Boilard, directeur des Service des travaux public et techniques de la Ville de Louiseville pour ce faire;

QUE la Ville de Louiseville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continus du projet.

---

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La présente séance est levée à 13 h 35.

---

YVON DESHAIES  
MAIRE

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER  
GREFFIÈRE